

# 1 - Vous voulez transmettre votre entreprise artisanale ? A quoi faut-il penser ?

## LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE ET VOTRE SITUATION PERSONNELLE

La retraite  
Votre nouvelle couverture sociale  
Incidences sur votre patrimoine personnel  
Le devenir des locaux professionnels et des locaux d'habitation  
quels impôts  
.../...

## DIAGNOSTIC EVALUATION DE L'ENTREPRISE

**Diagnostic commercial** (produits et services, modes de distribution, prix de revient, prix de vente, relations clientèle & fournisseurs, concurrence, savoir-faire de l'entreprise ...)  
**Diagnostic de l'outil de travail** (locaux, matériels, personnel, réglementations ...)  
**Diagnostic juridique et social** (éléments repris, forme juridique actuelle et future, contrats en cours, couverture sociale ...)  
**Diagnostic financier** (performances de l'entreprise, perspectives de développement, approche du prix ...)  
=> repérage d'éventuelles **adaptations à apporter** (investissements, changement de forme juridique ...)  
**Evaluation** selon 4 méthodes différentes

## RECHERCHE DU REPRENEUR Bourse ARTER, BNOA, CCI ....

## NEGOCIATION DU PRIX (si vente)

## COMPROMIS DE VENTE (devant notaire, avocat ...)

## FINALISATION DU PROJET

signature de l'acte de vente devant notaire,  
bail éventuellement ...

## FORMALITE DE TRANSMISSION

au C.F.E. de la Chambre de Métiers et  
de l'Artisanat

**Possibilité d'accompagner les 1<sup>er</sup> pas du  
repreneur**  
(convention de tutorat) ...

Renseignements, conseils auprès de  
l'équipe des chargées de mission  
ARTER :

Corrèze : Patricia COLIN  
05 55 29 95 95

Creuse : Céline CANQUE  
05 55 51 95 30

Haute-Vienne : Annie LECOMPTE  
05 55 45 27 00